

Rapport du Haut-Commissaire au plan « Électricité, le devoir de lucidité ». Oui bien sûr, mais !!!

Le Haut-Commissaire au plan, François Bayrou, a surpris en prenant courageusement position dans un débat sur le nucléaire et le climat, largement dominé en France et dans certains pays européens par une idéologie qui conduit inéluctablement à la décroissance et à la précarité. Son analyse, publiée le 23 mars 2021, « **Électricité : le devoir de lucidité** » devrait interpeller les plus hautes autorités de l'Etat

Patrimoine Nucléaire et Climat (PNC-France) rejoint pleinement cette analyse du rôle important que devraient avoir la France et son nucléaire dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique au niveau de l'Europe.

L'examen de ce rapport nous conduit cependant à penser que les craintes émises quant au caractère utopiste de certains objectifs et les dangers auxquels les orientations politiques actuelles exposent notre pays -et même l'Europe- sont sans doute sous-estimés. En effet :

- 1- les objectifs actuels de la France ne sont plus en phase avec les objectifs du Conseil Européen, approuvés par notre Président, de réduction de 55 % des émissions de GES en 2030. Les progrès requis sont cinq fois plus rapides que lors des trois décennies passées, défi considérable,
- 2- il faut maintenir un niveau adéquat de capacités de production d'électricité pilotables alors que ces capacités devraient s'effondrer en Europe dans les 15 prochaines années selon France Stratégie. Le Président de l'Autorité de Sûreté Nucléaire lui-même s'est inquiété, dans sa présentation au Sénat le 7 avril 2021, du manque de décisions concernant tant le nucléaire que le maintien d'une capacité de production d'électricité pilotable suffisante,
- 3- l'étude récente réalisée par RTE et l'AIE a montré l'extrême fragilité des scénarios majoritairement renouvelables ce qui, en toute logique, aurait dû amener à conclure que ces scénarios ne pouvaient servir de référence pour la politique énergétique nationale,
- 4- la baisse effective des consommations de combustibles fossiles ne peut résulter que d'une politique équilibrée d'économies d'énergie et d'électrification des usages. Le développement de la contribution de l'électricité décarbonée sera plus efficace économiquement et temporellement. Il entraînera une hausse des consommations, bien au-delà des valeurs retenues dans l'analyse de M. Bayrou, comme le démontre l'Académie des Technologies, et en conséquence du besoin de productions pilotables.

La France dispose d'atouts incontestables dans le domaine nucléaire : un grand carénage visant à la prolongation fonctionnement des tranches actuelles, le bon avancement de la conception d'un EPR optimisé, la capacité d'engager rapidement la réalisation du stockage géologique de déchets. Et, ce qui est essentiel, rappelons que le nucléaire en France dépasse les performances de tous les autres moyens de production par la faiblesse de ses émissions de gaz carbonique.

C'est pourquoi PNC-France propose une politique dynamique, sortant de l'indécision actuelle, et appelle le Gouvernement à présenter et défendre :

- la révision de la PPE dans la perspective des nouveaux objectifs 2030, et l'abandon de l'objectif d'arrêt de 14 réacteurs d'ici 2035, pour affronter les échéances 2030/2035 ;
- l'engagement de 6 EPR, dès 2021, au rythme proposé par EDF ;
- l'engagement immédiat de l'enquête publique relative à la Déclaration d'Utilité Publique du centre de stockage CIGEO, puis de la Demande d'autorisation de création de l'INB ;
- la relance d'une R&D pour les nucléaires du futur, pour les années 2050, et pour le grand futur, en s'appuyant sur notre industrie et sur nos considérables réserves d'uranium appauvri ;

- au niveau européen, l'intégration du nucléaire parmi les technologies bénéficiant de la taxonomie et, lors des arbitrages 2030 par pays, la reconnaissance des performances climatiques de la France ;
- et bien sûr, le respect du principe de subsidiarité dans le domaine énergétique.

La pression exercée auprès de la Commission européenne par les pays encore asservis aux combustibles fossiles et par les groupes anti-nucléaires crée une menace qui demande une action énergique du gouvernement français. Face à cette pression idéologique, le courrier envoyé à la Présidente de la Commission Européenne, le 19 mars 2021, par le Président de la République et 6 autres chefs d'états européens, apporte un signal très positif en demandant un traitement équitable de l'ensemble des énergies non carbonée, le nucléaire en faisant évidemment partie comme le démontre le rapport du Service Scientifique interne de la Commission Européenne du 30 mars 2021.

Mais cette déclaration ne pourra avoir d'impact que si elle est enfin accompagnée de décisions claires et d'une révision d'une politique climatique française dont les résultats sont bien modestes.

Voir

- Le rapport du haut-commissariat au plan :
http://pnc-france.org/wp-content/uploads/2021/04/210423_note_HPC_electricite_le_devoir_de_lucidite.pdf
- L'analyse du rapport de Haut-Commissaire au plan, François Bayrou :
http://pnc-france.org/wp-content/uploads/2021/04/210406_Electricite_le_devoir_de_lucidite_Avis_SLC.pdf